



MAITRE D'OUVRAGE

14, rue François de Sourdis
33077 Bordeaux cedex
Tél. 05.56.90.53.90 - Fax 05.56.99.43.73

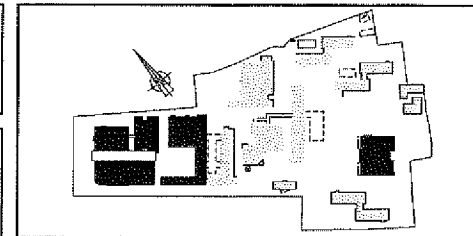
MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE



6 bis boulevard Scaliger
47000 AGEN
Tél. 05.53.77.02.20 - Fax 05.53.47.43.35

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DEMI-PENSION & ATELIERS Lycée Val-de-Garonne—47 Marmande

DATE
Avril 2004



DOSSIER
03103/0308

PHASE
APS

NOTICE DE PRESENTATION APS

BET POLYVALENT



Agence Agilise Pôles Charentais
1 rue du La Croix de Mail 911 C de Belfort - 79000 Belfort
Tél 05 57 81 50 40 - Fax 05 57 81 50 45
email : btm.bordeaux@beterem-ingenierie.fr

BET CUISINES

INTEGRALE DE RESTAURATION

3, avenue Georges Clémenceau—33150 Cenon
tel 05 56 40 82 00 - fax 05 56 40 82 04
email : integrale-de-restauration@wanadoo.fr

Sarl d'Architecture

EMMANUEL
MORIZET

Architecte DPLG

1, Av. Raymond - R.D. 119 - 47203 MARMANDE Cedex
T: 0553 20 94 25 - F: 0553 20 44 25 - email : contact@emmanuel.fr

BUREAU DE CONTROLE

CSPS



OPERATION : EXTENSION ET RESTRUCTURATION DES ATELIERS ET DE LA 1/2 PENSION DU LYCEE VAL-DE-GARONNE - 47 Marmande
 MAITRE D'OUVRAGE : CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE - 14, rue François de Sourdís 33077 Bordeaux cedex (tél. 05.57.80.00 - fax 05.56.51.86.95)
 M.O DELEGUE : SEM 47 - 6 bis boulevard Scaliger 47000 Agen (tél. 05.53.77.02.20 - fax 05.53.47.43.35)
 ARCHITECTE MANDATAIRE : EMMANUEL MORIZET ARCHITECTE - 5 avenue Rondereau 47200 Marmande (tél. 05.53.20.99.95 - fax 05.53.20.40.25 - email : cezerac@club-internet.fr)
 ARCHITECTE ASSOCIE : ATELIER 41 - 41 rue de la Devisé 33000 Bordeaux (tél. 05.56.00.83.90 - fax 05.56.44.91.55 - email : atelier.41@wanadoo.fr)
 BET : BETEREM INGENIERIE - Immeuble La Croix du Mail 8 rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux (tél. 05.57.81.50.40 - fax 05.57.81.50.45 - email : btrm.bordeaux@beterem-ingenierie.fr)
 BET CUISINES : INTEGRALE DE RESTAURATION - 3, avenue Georges Clémenceau 33150 Canon (tél. 05.56.40.62.83 - fax 05.56.40.62.84)
 PHASE : APS - avant-projet sommaire
 DOCUMENT : notice de présentation

SOMMAIRE

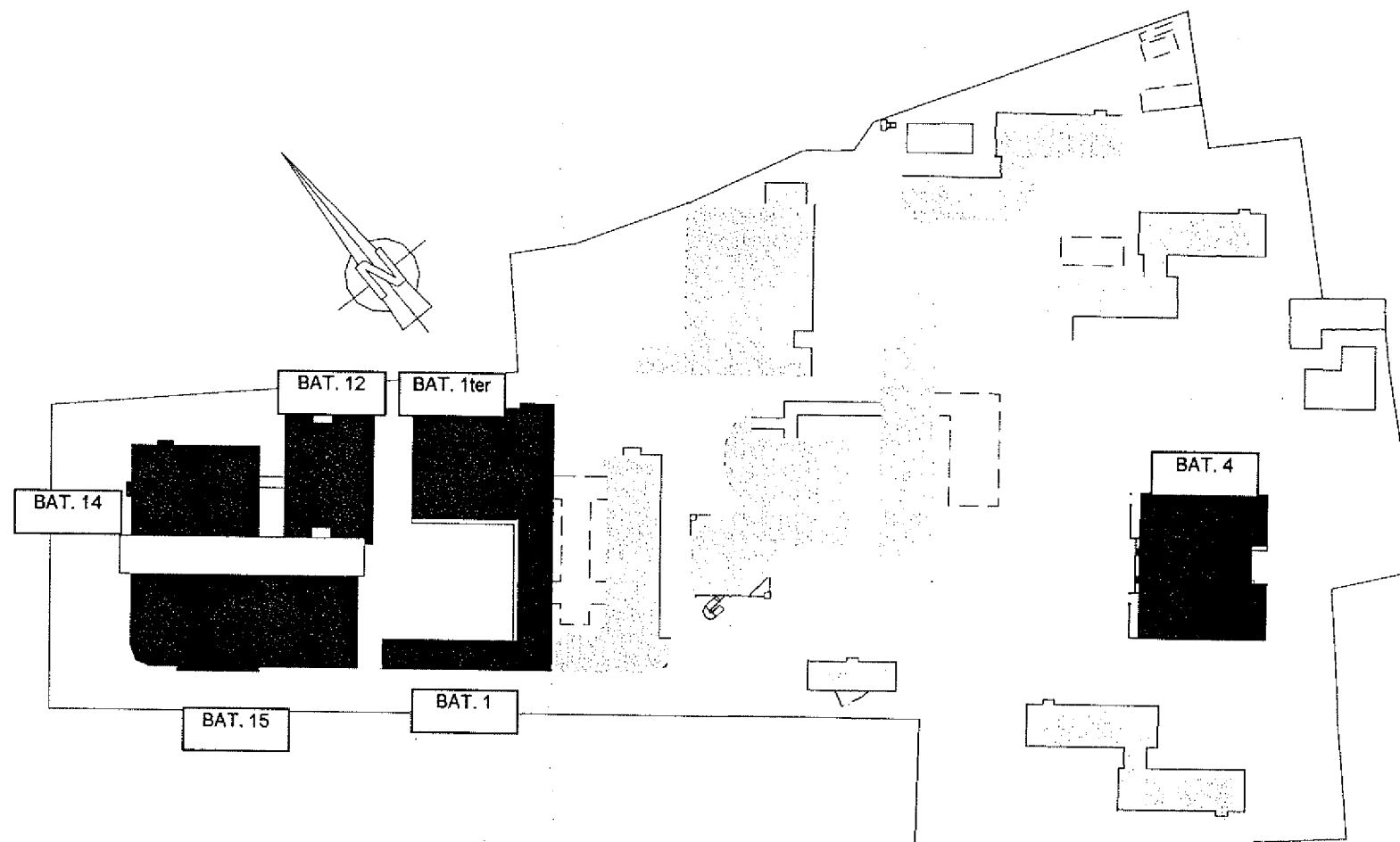
1	- AVANT-PROPOS	3
2	- AVANT PROJET SOMMAIRE	6
2.1	COMPOSITION ET INSERTION DANS LE SITE	7
2.2	PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT	7
2.2.1	ATELIERS	7
2.2.2	CUISINES	7
2.2.2.1	Notice de présentation du projet du service restauration	8
2.3	PRINCIPALES OPTIONS CONSTRUCTIVES	10
2.3.1	DURABILITE	10
2.3.2	PRINCIPES CONSTRUCTIFS	10
2.3.2.1	Déconstruction	10
2.3.2.2	Gros-cœuvre	11
2.3.2.3	Charpente métallique - Couverture - Zinguerie - Etanchéité	16
2.3.2.4	Etanchéité - Couverture - Zinguerie	16
2.3.2.5	Menuiseries extérieures	17
2.3.2.6	Cloisonnements intérieurs	18
2.3.2.7	Plafonds	18
2.3.2.8	Sols	18
2.3.2.9	Menuiseries intérieures	18
2.3.2.10	Parachèvement	18
2.3.2.11	VRD / Espaces verts	19
2.4	CHOIX DES MATERIAUX	20
2.4.1	CUISINES	20
2.4.1.1	Préparation	20
2.4.1.2	Salle de restaurant	21
2.4.2	ATELIERS	21
2.4.2.1	Intérieur	21
2.4.2.2	Extérieur	21
2.5	SOLUTIONS PROPOSEES POUR LES LOTS TECHNIQUES	22
2.5.1	CHAUFFAGE / VENTILATION / DESENFUMAGE	22
2.5.1.1	Ateliers	22

OPERATION :	EXTENSION ET RESTRUCTURATION DES ATELIERS ET DE LA 1/2 PENSION DU LYCEE VAL-DE-GARONNE - 47 Marmande
MAITRE D'OUVRAGE :	CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE - 14, rue François de Sourdis 33077 Bordeaux cedex (tél. 05.57.60.00 - fax 05.56.51.86.95)
M.O DELEGUE :	SEM 47 - 6 bis boulevard Scaliger 47000 Agen (tél. 05.53.77.02.20 - fax 05.53.47.43.35)
ARCHITECTE MANDATAIRE :	EMMANUEL MORIZET ARCHITECTE - 5 avenue Rondéreau 47200 Marmande (tél. 05.53.20.99.95 - fax 05.53.20.40.25 - email : cezerac@club-internet.fr)
ARCHITECTE ASSOCIE :	ATELIER 41 - 41 rue de la Devise 33000 Bordeaux (tél 05.56.00.83.90 - fax 05.56.44.91.55 - email : atelier.41@wanadoo.fr)
BET :	BETEREM INGENIERIE - Immeuble La Croix du Mail 8 rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux (tél. 05.57.81.50.40 - fax 05.57.81.50.45 - email : btrm.bordeaux@beterem-ingenierie.fr)
BET CUISINES :	INTEGRALE DE RESTAURATION - 3, avenue Georges Clémenceau 33150 Cenon (tél. 05 56 40 62 83 - fax 05 56 40 62 84)
PHASE :	APS - avant-projet sommaire
DOCUMENT :	notice de présentation

2.5.1.2	Demi pension	24
2.5.2	PLOMBERIE / SANITAIRES / FLUIDES	26
2.5.2.1	Ateliers	26
2.5.2.2	Demi-Pension	28
2.5.3	ELECTRICITE	30
2.5.3.1	Ateliers	30
2.5.3.2	Système de sécurité incendie	32
2.5.3.3	Demi-pension	33
2.5.4	ASCENSEURS	35
2.5.4.1	Demi-pension	35
2.6	EQUIPEMENT CUISINE	36
2.6.1	RAPPEL DES DONNEES	36
2.6.2	SCHEMA ORGANISATIONNEL	36
2.6.2.1	Sous-sol	36
2.6.2.2	Rez-de-chaussée	37
2.6.2.3	Etage	37
2.6.3	LISTE DES EQUIPEMENTS SPECIFIQUES DE RESTAURATION ET ESTIMATIF	37
3	- SURFACES	42
3.1	SURFACES	43
3.1.1	SURFACES UTILES DU PROJET ETABLI ET PRESENTE EN COMPARAISON AVEC LES SURFACES PROGRAMME/CONCOURS/ESQUISSE	43
3.1.2	SURFACES DEMOLIES	49
3.1.3	SURFACES COMPLEMENTAIRES PRISES EN COMPTE DANS L'ESQUISSE ET L'APS	49
3.1.4	SURFACES EN OPTION	50
3.1.5	SURFACES RESTRUCTUREES ET SURFACES NEUVES	50
4	- ESTIMATION	51
4.1	NOTICE FAISANT ETAT DE LA COMPATIBILITE DU PROJET AVEC L'ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE RETENUE PAR LE MAITRE D'OUVRAGE ET AFFECTEE AUX TRAVAUX	52
5	- CALENDRIER PREVISIONNEL	54
6	- FAISABILITE DE L'OPERATION	56

OPERATION : EXTENSION ET RESTRUCTURATION DES ATELIERS ET DE LA 1/2 PENSION DU LYCEE VAL-DE-GARONNE - 47 Marmande
MAITRE D'OUVRAGE : CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE - 14, rue François de Sourdès 33077 Bordeaux cedex (tél. 05.57.80.00 - fax 05.56.51.86.95)
M.O DELEGUE : SEM 47 - 6 bis boulevard Scaliger 47000 Agen (tél. 05.53.77.02.20 - fax 05.53.47.43.35)
ARCHITECTE MANDATAIRE : EMMANUEL MORIZET ARCHITECTE - 5 avenue Rondereau 47200 Marmande (tél. 05.53.20.99.95 - fax 05.53.20.40.25 - email : cezerac@club-internet.fr)
ARCHITECTE ASSOCIE : ATELIER 41 - 41 rue de la Devisé 33000 Bordeaux (tél 05.56.00.83.90 - fax 05.56.44.91.55 - email : atelier.41@wanadoo.fr)
BET : BETEREM INGENIERIE - Immeuble La Croix du Mail 8 rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux (tél. 05.57.81.50.40 - fax 05.57.81.50.45 - email : btrm.bordeaux@beterem-ingenierie.fr)
BET CUISINES : INTEGRALE DE RESTAURATION - 3, avenue Georges Clémenceau 33150 Canon (tél. 05 56 40 62 83 - fax 05 56 40 62 84)
PHASE : APS - avant-projet sommaire
DOCUMENT : notice de présentation

PLAN DE REPERAGE DES BATIMENTS



OPERATION : EXTENSION ET RESTRUCTURATION DES ATELIERS ET DE LA 1/2 PENSION DU LYCEE VAL-DE-GARONNE - 47 Marmande
MAITRE D'OUVRAGE : CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE - 14, rue François de Sourdis 33077 Bordeaux cedex (tél. 05.57.80.00 - fax 05.56.51.86.95)
M.O DELEGUE : SEM 47 - 6 bis boulevard Scaliger 47000 Agen (tél. 05.53.77.02.20 - fax 05.53.47.43.35)
ARCHITECTE MANDATAIRE : EMMANUEL MORIZET ARCHITECTE - 5 avenue Rondereau 47200 Marmande (tél. 05.53.20.99.95 - fax 05.53.20.40.25 - email : cezorac@club-internet.fr)
ARCHITECTE ASSOCIE : ATELIER 41 - 41 rue de la Devise 33000 Bordeaux (tél. 05.56.00.83.90 - fax 05.56.44.91.55 - email : atelier.41@wanadoo.fr)
BET : BETEREM INGENIERIE - Immeuble La Croix du Mail 8 rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux (tél. 05.57.81.50.40 - fax 05.57.81.50.45 - email : btrm.bordeaux@beterem-ingenierie.fr)
BET CUISINES : INTEGRALE DE RESTAURATION - 3, avenue Georges Clémenceau 33150 Cenon (tél. 05 56 40 62 83 - fax 05 56 40 62 84)
PHASE : APS - avant-projet sommaire
DOCUMENT : notice de présentation

Le CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE, dans le cadre de la rénovation du LYCEE VAL-DE-GARONNE DE MARMANDE, a souhaité rénover l'ensemble de la Demi-Pension et agrandir les Ateliers destinés à l'enseignement technique.

L'ensemble Restauration, bien que fonctionnel, souffre de différents problèmes, à savoir :

- * NON-RESPECT DES NORMES VÉTÉRINAIRES ACTUELLES
- * NON-RÉPONSE SUR SYSTÈME HACCP
- * PROBLÈME DE FLUX DES RATIONNAIRES PROVENANT DU LYCÉE, DU COLLÈGE, DES COMMENSAUX ET DES INVITÉS
- * UTILISATION DE 2 LAVERIES DISTINCTES NÉCESSITANT UN PERSONNEL IMPORTANT

Après avoir pris connaissance des remarques formulées par la Commission Technique lors du concours de maîtrise d'œuvre sur notre projet, de l'ensemble des suggestions formulées par le maître d'ouvrage et les utilisateurs lors de la réunion de concertation tenue à la mi-décembre 2003 et enfin d'échanges constructifs avec les utilisateurs eux-mêmes au cours d'entretiens divers, le projet concours a vu apparaître quelques évolutions significatives traduites dans l'esquisse/diagnostic :

- * PRISE EN COMPTE DE LA DÉMOLITION COMPLÈTE DE L'ATELIER EXISTANT
 - * CONSTRUCTION EN ZONE NORD-EST DE CET ESPACE MAINTENANT DISPONIBLE DE L'ENSEMBLE PRODUCTIF MÉCANIQUE ET DE LA RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE L'ELECTROTECHNIQUE
 - * AMÉNAGEMENT SUR UNE PARTIE DE L'AILE NE-SO DU R+1 BÂTIMENT.1 (CE R+1 ÉTANT À L'ORIGINE ENTIÈREMENT HORS PROGRAMME)
 - * AMÉNAGEMENT AU R+1 DU BÂTIMENT.4 (ZONE À L'ORIGINE HORS PROGRAMME) SUR UNE PARTIE DE L'ACTUELLE INFIRMERIE (QUI DEVRAIT ÊTRE RÉAMÉNAGÉE DANS UN AUTRE BÂTIMENT EN RDC), D'UN ESPACE DE RÉCEPTION POUR LES INVITÉS COMPRENANT :
 - un vestiaires/sanitaires
 - un salon d'accueil
 - une salle à manger capable d'accueillir environ 40 couverts
 - un office
- Cet « espace invités » sera desservi par un ascenseur en liaison directe avec les cuisines et ayant la double fonction d'approvisionner cette salle à manger d'une part et de rendre accessible cet espace (par le biais d'une double entrée en RdC) aux personnes à mobilité réduite ; l'accès principal se faisant par l'escalier existant à l'angle sud-ouest du bâtiment
- * CONSÉQUENCE DE CET AMÉNAGEMENT DE « L'ESPACE INVITÉS » À L'ÉTAGE : LA SURFACE LIBÉRÉE EN RDC DANS L'ANGLE SUD-EST ACCUEILLERA LES VESTIAIRES/SANITAIRES DU PERSONNEL (AVEC LEUR PROPRE ACCÈS DIRECT DEPUIS L'EXTÉRIEUR), VESTIAIRES/SANITAIRES QUI ÉTAIENT À L'ORIGINE AU SOUS-SOL ET QUI NÉCESSITAIENT LA CRÉATION D'UN ESCALIER DE SERVICE
 - * ENFIN, COMPTE-TENU DE LA RÉORGANISATION DES RÉSEAUX DE CHAUFFAGE (OBJET D'UNE OPÉRATION DISTINCTE DE CELLE-CI), CRÉATION :
 - d'une sous-station en sous-sol du Bâtiment.4
 - d'une sous-station en RdC de l'aile NE/SO du Bâtiment.1 (actuellement en sous-sol et difficilement accessible)

OPERATION :	EXTENSION ET RESTRUCTURATION DES ATELIERS ET DE LA 1/2 PENSION DU LYCEE VAL-DE-GARONNE - 47 Marmande
MAITRE D'OUVRAGE :	CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE - 14, rue François de Sourdís 33077 Bordeaux cedex (tél. 05.57.80.00 - fax 05.56.51.86.95)
M.O DELEGUE :	SEM 47 - 6 bis boulevard Scalger 47000 Agen (tél. 05.53.77.02.20 - fax 05.53.47.43.35)
ARCHITECTE MANDATAIRE :	EMMANUEL MORIZET ARCHITECTE - 5 avenue Ronderneau 47200 Marmande (tél. 05.53.20.99.95 - fax 05.53.20.40.25 - email : cezerac@club-internet.fr)
ARCHITECTE ASSOCIEE :	ATELIER 41 - 41 rue de la Devise 33000 Bordeaux (tél 05.56.00.83.90 - fax 05.56.44.91.55 - email : atelier.41@wanadoo.fr)
BET :	BETEREM INGENIERIE - Immeuble La Croix du Mail 8 rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux (tél. 05.57.81.50.40 - fax 05.57.81.50.45 - email : btm.bordeaux@beterem-ingenierie.fr)
BET CUISINES :	INTEGRALE DE RESTAURATION - 3, avenue Georges Clémenceau 33150 Cenon (tél. 05 56 40 62 83 - fax 05 56 40 62 84)
PHASE :	APS - avant-projet sommaire
DOCUMENT :	notice de présentation

2.1 COMPOSITION ET INSERTION DANS LE SITE

La CITE SCOLAIRE DE MARMANDE, qui regroupe le collège, le lycée et le lycée professionnel, a déjà fait l'objet, à l'initiative du CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE, d'importants travaux d'extension et de restructuration.

L'objet du présent projet porte sur la remise aux normes de l'ensemble de la restauration et l'extension et la restructuration des ateliers techniques.

La partie extension et restructuration des ateliers techniques a été conçue dans un souci à la fois d'exigence pédagogique, mais aussi économique. C'est dans cette optique que nous avons opté pour des bâtiments de type industriel avec des matériaux garantissant des volumes parfaitement adaptés aux fonctions édictées par le programme.

C'est aussi afin de garder une cohérence architecturale avec les travaux précédemment réalisés que notre choix s'est porté sur une enveloppe en bardage laqué blanc et en reprenant à l'angle extérieur (coté rue) un adoucissement des lignes par une courbe identique.

La desserte nécessaire pour les livraisons lourdes est ponctuée par une voûte partielle semi-transparente comme une rue qui permettra également d'avoir un axe de circulation pour l'ensemble élèves/professeurs, à l'abri des intempéries.

L'ensemble des surfaces sera traité avec des sols béton coloré, les murs ou maçonneries resteront en blocs de béton brut parfaitement rejointoyés.

Les portes et plafonds seront colorés afin de créer des ambiances propices au travail dans un univers agréable.

L'emploi de structures métalliques permettra également d'avoir des portées sans poteaux et surtout des temps de mise en œuvre relativement rapides.

De même, il sera fait appel à des systèmes de cloisonnements préfabriqués permettant des travaux rapides tout en gardant un confort optimum.

2.2 PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

2.2.1 Ateliers

L'ensemble Ateliers ne présente pas de difficultés particulières en matière de fonctionnement.

2.2.2 Cuisines

Concernant l'ensemble Cuisines / Salles de restauration, nous avons opté pour un croquis définissant plus précisément les différents circuits, à savoir :

- * LIVRAISON DENRÉES
- * EVACUATION DÉCHETS
- * CIRCULATION DES DIFFÉRENTS RATIONNAIRES (ENTRÉE-SORTIE)
- * ACCÈS PERSONNEL

2.2.2.1 Notice de présentation du projet du service restauration

a) Rappel des données

- Rationnaires actuels :
 - Lycées = 1.295 élèves
 - Collège = 400 élèves
 - Commensaux = 180 personnels
 - Salle de récupération = 40 invités
- Repas le midi
- 300 repas le soir + 20 commensaux
- 300 petits déjeuners

Fonctionnement 5/7 jours - liaison chaude directe.

b) Parti fonctionnel

Le service de restauration est implanté sur 3 niveaux.

Le sous sol accueille :

- l'ensemble des locaux neutres de stockage (denrées brutes et stockage des produits d'entretien)
- stockage dépôt (matériel et vaisselle de renouvellement)
- le stockage des déchets compris broyage
- la liaison verticale est assurée par un monte-charge accompagné (ce monte-charge est considéré comme liaison "sale")

Le rez-de-chaussée accueille :

- la réception des livraisons est effectuée (à l'abri des intempéries) sous la responsabilité du magasinier. Son bureau à une vue directe sur la zone de réception des produits
- les opérations de contrôle, décartonnage sont effectués dès le hall de livraisons
- les produits sont alors dirigés vers les lieux de stockage spécifiques (réserves neutres et réfrigérées)
- les cartons, palettes, caquettes seront stockés dans le local déchets en relation directe avec la zone de décartonnage. Sortie directe sur l'extérieur.
- l'ensemble de ce service a été spécialement étudié pour qu'il soit compact, avec un minimum de circulations pour faciliter les opérations du responsable approvisionnement. L'ensemble des contrôles de température des chambres froides, seront renvoyés dans son bureau.
- un ensemble de locaux de traitements préliminaires, comprenant :
 - la légumerie
 - le déboitage
 - le déconditionnement (dessouvidage - déconditionnement des 4° gamme, etc.)
 - ces locaux sont en relation avec le local déchets
- un accès direct vers les différentes zones de distribution autorise le passage des PAE et du personnel de service, sans passer par les locaux sensibles de production
- les locaux de productions (cuisson - préparations froides - pâtisserie) bénéficient de larges baies vitrées incorporées dans les cloisonnements afin de ne pas "isoler" le personnel de production

OPERATION : EXTENSION ET RESTRUCTURATION DES ATELIERS ET DE LA 1/2 PENSION DU LYCEE VAL-DE-GARONNE - 47 Marmande
MAITRE D'OUVRAGE : CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE - 14, rue François de Sourdís 33077 Bordeaux cedex (tél. 05.57.80.00 - fax 05.56.51.88.95)
M.O DELEGUE : SEM 47 - 6 bis boulevard Scaiger 47000 Agen (tél. 05.53.77.02.20 - fax 05.53.47.43.35)
ARCHITECTE MANDATAIRE : EMMANUEL MORIZET ARCHITECTE - 5 avenue Rondereau 47200 Marmande (tél. 05.53.20.99.95 - fax 05.53.20.40.25 - email : cezerac@club-internet.fr)
ARCHITECTE ASSOCIE : ATELIER 41 - 41 rue de la Devisé 33000 Bordeaux (tél 05.56.00.83.90 - fax 05.56.44.91.56 - email : atelier.41@wanadoo.fr)
BET : BETEREM INGENIERIE - Immeuble La Croix du Mail 8 rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux (tél. 05.57.81.50.40 - fax 05.57.81.50.45 - email : btms.bordeaux@beterem-ingenierie.fr)
BET CUISINES : INTEGRALE DE RESTAURATION - 3, avenue Georges Clémenceau 33150 Cenon (tél. 05.56.40.62.83 - fax 05.56.40.62.84)
PHASE : APS - avant-projet sommaire
DOCUMENT : notice de présentation

- les locaux de production donnent directement sur les zones de distribution. Une chambre froide des produits finis est implantée en relation directe avec la distribution "lycée" permettant de stocker l'ensemble des préparations froides d'un service y compris le stockage des produits finis pour le repas du soir. Les sels "collège" et commensaux seront équipés d'armoire de maintien en température (froid et chaud) afin d'être autonome dès le début du service. L'imbrication de ces locaux interdit tout retour en arrière des produits
- une laverie centrale, sur le chemin de sortie, est équipée de 2 zones de dépose mécanisée (une côté "collège" et une côté "lycée") ; le traitement de correction acoustique et thermique de la machine à laver la vaisselle sera particulièrement étudié.
- le traitement des déchets est prévu par voie liquide dans un local spécifique (broyage et stockage) au sous-sol
- Les locaux de stockage de la vaisselle propre sont situés en relation directe avec la laverie et les salles à manger (facilité du retour de la vaisselle propre après traitement)
- les plateaux de la salle à manger "commensaux" seront stockés sur échelles spécifiques et ramenées en fin de service vers la laverie centrale pour traitement
- l'ensemble du personnel pénètre dans le bâtiment par un seul et même accès

Le personnel de production, conformément à la marche en avant, accède à la cuisine via leurs vestiaires sanitaires, où ils changent leurs tenues de ville contre leurs tenues de travail.

- les vestiaires sanitaires du personnel sont prévus en 2 blocs « Hommes » et 2 blocs « Femmes »

c) Choix techniques

- étanchéité sur l'ensemble de la zone cuisine
- les siphons et les caniveaux seront en inox avec platines d'étanchéité
- les traversées dans la dalle seront avec fourreaux inox et platines d'étanchéité (tout fluide)
- les distributions de fluides seront encastrées dans les parois murales
- le traitement d'air sera de type induction/compensation (pas de transfert de flux d'air d'une zone polluée vers une zone sensible)
- les plafonds seront nettoyables, imputrescibles avec correction acoustique
- dans le respect des normes en vigueur, les parois verticales et les sols seront le plus lisses possible afin de favoriser les opérations de nettoyage
- de plus les matériels de cuissons, tables et plonges seront de type suspendus
- l'ensemble des matériels de cuissons, stockage froids seront prédisposés HACCP

OPERATION : EXTENSION ET RESTRUCTURATION DES ATELIERS ET DE LA 1/2 PENSION DU LYCEE VAL-DE-GARONNE - 47 Marmande
MAITRE D'OUVRAGE : CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE - 14, rue François de Sourdis 33077 Bordeaux cedex (tél. 05.57.80.00 - fax 05.56.51.86.95)
M.O DELEGUE : SEM 47 - 6 bis boulevard Scalliger 47000 Agen (tél. 05.53.77.02.20 - fax 05.53.47.43.35)
ARCHITECTE MANDATAIRE : EMMANUEL MORIZET ARCHITECTE - 5 avenue Rondereau 47200 Marmande (tél. 05.53.20.99.95 - fax 05.53.20.40.25 - email : cezerac@club-internet.fr)
ARCHITECTE ASSOCIE : ATELIER 41 - 41 rue de la Devise 33000 Bordeaux (tél. 05.56.00.83.90 - fax 05.56.44.91.55 - email : atelier.41@wanadoo.fr)
BET : BETEREM INGENIERIE - Immeuble La Croix du Mail 8 rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux (tél. 05.57.81.50.40 - fax 05.57.81.50.45 - email : btrm.bordeaux@beterem-ingenierie.fr)
BET CUISINES : INTEGRALE DE RESTAURATION - 3, avenue Georges Clémenceau 33150 Cenon (tél. 05 56 40 62 83 - fax 05 56 40 62 84)
PHASE : APS - avant-projet sommaire
DOCUMENT : notice de présentation

2.3 PRINCIPALES OPTIONS CONSTRUCTIVES

2.3.1 Durabilité

Les produits employés pour l'enveloppe du bâtiment extension atelier ont une durabilité importante.

Soubassement en béton armé, ossature constituée de portiques et poteaux métalliques en acier.

Façades constituées de panneaux de bardage métallique de type sandwich acier laqué intérieur et extérieur, couverture de type étanchéité sur bac acier galvanisé.

Menuiseries aluminium avec vitrages peu émissifs, menuiseries intérieures bois, cloisonnements intérieurs par panneaux modulaires, murs maçonnés ou cloisons Placostyl suivant le cas ou la hauteur du cloisonnement.

Revêtements de sol de type linoléum pour les salles de classes, surfacé quartz pour les ateliers.

Le tout associé à une bonne finition de l'ensemble, résistant aux agressions.

Il n'est pas fait appel au titre du présent projet à des « conceptions techniques » ou matériaux encore inexpérimentés.

La décoration intérieure sera le résultat essentiel de la qualité et de la diversité des espaces créés.

Celle-ci sera directement induite par le choix des matériaux de finition et d'harmonies chromatiques.

2.3.2 Principes constructifs

L'ensemble du dossier APS (plans, description, chiffrage) est réalisé sous réserve des observations du bureau de contrôle et du CSPS.

2.3.2.1 Déconstruction

Les documents remis par le maître d'ouvrage n'indiquent pas la présence d'amiante ans les bâtiments existants. La description et le chiffrage de la déconstruction sont basés sur ces éléments.

Limite de prestations

Ce lot comprendra tous les travaux nécessaires à une parfaite exécution de l'ensemble des ouvrages concernant ses prestations et conformément aux règles de l'art.

Dispositions réglementaires

Avant d'entreprendre tous les travaux de démolition, l'entreprise aura à assurer les dispositions réglementaires suivantes :

- * VÉRIFIER QUE L'ENSEMBLE DES BRANCHEMENTS GAZ, EAU, ÉLECTRICITÉ ET AUTRES FLUIDES SONT BIEN NEUTRALISÉS
- * DANS LE CAS CONTRAIRE, EN AVISER LE MAÎTRE D'ŒUVRE OU LE SERVICE CONCESSIONNAIRE INTÉRESSÉ AVANT TOUTE INTERVENTION

L'entreprise devra vérifier et compléter le plan de réseaux avant toute intervention, afin d'éviter tout risque de détérioration pendant le chantier.

Evacuation des matériaux de déconstruction

Tous les matériaux de déconstruction devront être triés avant stockage et évacués vers des sites appropriés suivant la classification : Classe I, Classe II, Classe III

L'entreprise devra fournir les attestations de dépôt dans les décharges appropriées.

Un constat d'acheminement des déchets sera effectué par le Maître d'ouvrage, en cours de chantier.

OPERATION : EXTENSION ET RESTRUCTURATION DES ATELIERS ET DE LA 1/2 PENSION DU LYCEE VAL-DE-GARONNE - 47 Marmande
MAITRE D'OUVRAGE : CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE - 14, rue François de Sourdis 33077 Bordeaux cedex (tél. 05.57.80.00 - fax 05.56.51.86.95)
M.O DELEGUE : SEM 47 - 6 bis boulevard Scaliger 47000 Agen (tél. 05.53.77.02.20 - fax 05.53.47.43.35)
ARCHITECTE MANDATAIRE : EMMANUEL MORIZET ARCHITECTE - 5 avenue Rondereau 47200 Marmande (tél. 05.53.20.99.95 - fax 05.53.20.40.25 - email : cezerac@club-internet.fr)
ARCHITECTE ASSOCIE : ATELIER 41 - 41 rue de la Devise 33000 Bordeaux (tél. 05.56.00.83.90 - fax 05.56.44.91.55 - email : atelier.41@wanadoo.fr)
BET : BETEREM INGENIERIE - Immeuble La Croix du Mail 8 rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux (tél. 05.57.81.50.40 - fax 05.57.81.50.45 - email : btrm.bordeaux@beterem-ingenierie.fr)
BET CUISINES : INTEGRALE DE RESTAURATION - 3, avenue Georges Clémenceau 33150 Cenon (tél. 05.56.40.62.83 - fax 05.56.40.62.84)
PHASE : APS - avant-projet sommaire
DOCUMENT : notice de présentation

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Ce lot concerne la démolition de bâtiments en plusieurs phases :

Hangar devant bâtiment technologie

Station de relevage

Ateliers

Démolition du sol carrelage de la demi pension

Chaque bâtiment sera démolit en plusieurs étapes en plusieurs étapes :

- * ETAPE 1 : TRAVAUX PRÉPARATOIRES COMPRENANT LES INSTALLATIONS DE CHANTIER, MISE EN PLACE DES BENNES, DES CLÔTURES ET CLOISONNEMENT DE CHANTIER ET LA NEUTRALISATION DES RÉSEAUX
- * ETAPE 2 : DÉSHABILLAGE DES STRUCTURES
- * ETAPE 3 : DÉMONTAGE DES ÉLÉMENTS HORS GROS-ŒUVRE ET CHARPENTE
- * ETAPE 4 : DÉMOLITION DES FONDATIONS, COMPRIS TERRASSEMENTS ET REMBLAIEMENTS NÉCESSAIRES À L'OBTENTION D'UNE PLATE-FORME FINIE

2.3.2.2 Gros-œuvre

Limite de prestation

Ce lot intégrera les travaux nécessaires à une parfaite exécution de l'ensemble des ouvrages concernant les prestations ci après énumérées. Les travaux comprendront l'intégralité des ouvrages et devront assurer le complet et parfait achèvement conformément aux règles de l'art.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Phasage

L'opération concerne la création de nouveaux bâtiments en plusieurs phases :

Bâtiment neuf plasturgie

Bâtiment neuf MAI outillage

Bâtiment neuf production mécanique

Bâtiment restructuré plasturgie

Bâtiment restructuré, électrotechnique, technologie

Bâtiment restructuré pour restauration

Sujétions d'exécution - Installation de chantier

L'entreprise du présent lot devra à sa charge toutes les installations de chantier conformément aux prescriptions du coordonnateur SPS. Il devra notamment :

- * UNE INSTALLATION DE CHANTIER AVEC BUREAUX, CHAISES ET TABLES
- * UN TÉLÉPHONE DE CHANTIER
- * UN PANNEAU DE CHANTIER, COMPRIS OSSATURE, AVEC NUMÉRO DU PC, ADRESSE ET RAISON SOCIALE DE TOUS LES INTERVENANTS
- * AINSI QUE TOUTES LES DISPOSITIONS SÉCURITAIRES ET SANITAIRES

OPERATION : EXTENSION ET RESTRUCTURATION DES ATELIERS ET DE LA 1/2 PENSION DU LYCEE VAL-DE-GARONNE - 47 Marmande
MAITRE D'OUVRAGE : CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE - 14, rue François de Sourdis 33077 Bordeaux cedex (tél. 05.57.80.00 - fax 05.56.51.86.95)
PRO DELEGUE : SEM 47 - 6 bis boulevard Scaliger 47000 Agen (tél. 05.53.77.02.20 - fax 05.53.47.43.35)
ARCHITECTE MANDATAIRE : EMMANUEL MORIZET ARCHITECTE - 5 avenue Rondereau 47200 Marmande (tél. 05.53.20.99.95 - fax 05.53.20.40.25 - email : cezerac@club-internet.fr)
ARCHITECTE ASSOCIE : ATELIER 41 - 41 rue de la Devise 33000 Bordeaux (tél. 05.56.00.83.90 - fax 05.55.44.01.55 - email : atelier.41@wanadoo.fr)
SET : BETEREM INGENIERIE - Immeuble La Croix du Mal 8 rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux (tél. 05.57.81.50.40 - fax 05.57.81.50.45 - email : blrmt.bordeaux@beterem-ingenierie.fr)
SET CUISINES : INTEGRALE DE RESTAURATION - 3, avenue Georges Clémenceau 33150 Cenon (tél. 05.56.40.62.83 - fax 05.56.40.62.84)
PHASE : APS - avant-projet sommaire
DOCUMENT : notice de présentation

semaine 08-2004	→	Remise DIAG +ESQ
semaine 12-2004	→	Examen et approbation DIAG + ESQ
semaine 16-2004	→	Remise APS (4 semaines)
semaine 20-2004	→	Examen et approbation APS
semaine 24-2004	→	Remise APD (4 semaines)
semaine 28-2004	→	Examen et approbation APD
fin 2004	→	Consultation
02/2005	→	Démarrage des travaux
01/09/2005	→	Cuisines / Salle à Manger

OPERATION :	EXTENSION ET RESTRUCTURATION DES ATELIERS ET DE LA 1/2 PENSION DU LYCEE VAL-DE-GARONNE - 47 Marmande
MAITRE D'OUVRAGE :	CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE - 14, rue François de Sourdis 33077 Bordeaux cedex (tél. 05.57.80.00 - fax 05.56.51.86.95)
MO DELEGUE :	SEM 47 - 6 bis boulevard Scafiger 47000 Agen (tél. 05.53.77.02.20 - fax 05.53.47.43.35)
ARCHITECTE MANDATAIRE :	EMMANUEL MORIZET ARCHITECTE - 5 avenue Rondereau 47200 Marmande (tél. 05.53.20.99.95 - fax 05.53.20.40.25 - email : cezerac@club-internet.fr)
ARCHITECTE ASSOCIE :	ATELIER 41 - 41 rue de la Devisse 33000 Bordeaux (tél.05.56.00.83.90 - fax 05.56.44.91.55 - email : atelier.41@wanadoo.fr)
BET :	BETEREM INGENIERIE - Immeuble La Croix du Mail 8 rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux (tél. 05.57.81.50.40 - fax 05.57.81.50.45 - email : bitm.bordeaux@beterem-ingenierie.fr)
BET CUISINES :	INTEGRALE DE RESTAURATION - 3, avenue Georges Clémenceau 33150 Cenon (tél. 05 56 40 62 83 - fax 05 56 40 62 84)
PHASE :	APS - avant-projet sommaire
DOCUMENT :	notice de présentation

Le calendrier prévisionnel (cf. page 55/57) a été conçu en prenant en compte les impératifs normaux de tout établissement scolaire.

Le seul point à gérer sera celui de la préparation des repas en cuisine, les travaux envisagés ne pourront pas être réalisés sur les deux mois d'été.

C'est dans cette optique que nous avons opté pour une rénovation des salles à manger durant la période estivale permettant un fonctionnement presque normal à partir de la rentrée scolaire ; ceci à la seule condition de recevoir les repas depuis une production extérieure au site du lycée. Une autre hypothèse pourrait être envisagée, il s'agirait dans ce cas d'utiliser l'un des deux gymnases existants pour en faire une salle à manger provisoire et en aménageant une cuisine temporaire avec production extérieure.

Pour la partie ateliers, les bâtiments neufs seront implantés sur un nouveau terrain avec un accès particulier, deux hypothèses d'accès sont proposées sur les plans « esquisse 1 » et « esquisse 2 ».

Ces conditions ne génèrent aucune difficulté, sauf à déplacer dans un premier temps (durant l'été) la station de relevage existant.

Pour la partie restructurée dans les ateliers actuels, il est envisageable de concentrer les travaux sur la période de vacances scolaires, à la seule condition de commencer les démolitions début juin, l'activité étant restreinte à cette période pour cause d'examens.

D'autre part, compte-tenu des locaux qu'il nous a été demandé d'aménager, tant au niveau de la demi-pension pour créer un « espace invités », que dans le Bâtiment.1 pour réaménager l'aile sud, nous pouvons constater que pour une augmentation de surface utile globale de l'ordre de 7,5%, l'augmentation proposée de l'enveloppe prévisionnelle des travaux est d'environ 4,5% (285.000€HT).